



COMMUNE DE ROCLINCOURT

Conseil municipal du jeudi 30 décembre 2016

Présents : Delphine Cerf, Annick Dupuis, Sophie Eickmayer, Francois Klepper, Jean-Pierre Ledez, Xavier Lemaire, Hervé Lemort, Laëtitia Neveu, Alain Pluquet, Jean-Marc Souldadié.

Absents excusés : Elodie Dancoisne, Marie-Françoise Montel, Thierry Moulin, Olivier Pau, Didier Weber.

Délégations : Olivier Pau à Alain Pluquet, Thierry Moulin à Annick Dupuis, Marie-Françoise Montel à Jean-Pierre Ledez.

Le Conseil Municipal débute à 18h40.

Compte rendu

1. Validation des CR de juillet et novembre

Lecture est faite des comptes rendus des réunions des 7 novembre et 12 juillet. Leur approbation est soumise au conseil

Vote : adopté à l'unanimité

2. Régie « manifestations diverses »

Cette régie a été créée en 2009 afin de pouvoir gérer les mouvements financiers des manifestations culturelles de la commune. Depuis quelques années, la Commission fêtes et cérémonies et le Comité des fêtes assurent ces missions. Par conséquent la régie est devenue caduque. Il est proposé au conseil de l'annuler.

Vote : adopté à l'unanimité

3. Subventions

N'ayant pas présenté de bilan financier, ni tenu d'assemblée générale, l'association du 88^{ème} RI et 188^{ème} RIT ne remplit pas les critères pour obtenir la subvention prévue.

Il est proposé au conseil de verser la subvention prévue au compte de la Commission Fêtes et Cérémonies.

Vote : adopté à l'unanimité

4. Dépenses pour travaux non effectués en 2016

Le budget prévu pour les travaux envisagés en 2016 présente un solde de 27281,92 €. Il est proposé de reporter ce solde sur l'exercice 2017.

Compte tenu que les travaux de câblage informatique ont été réalisés fin décembre après la clôture de l'exercice 2016, il est également proposé de reporter le budget prévu sur l'exercice 2017 afin de pouvoir régler la facture en janvier.

Vote : adopté à l'unanimité

5. Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUI de la CUA (PADD)

Les orientations générales du PADD qui servira de base à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sont présentées en séance.

L'adoption du PADD est soumise au conseil municipal.

Vote : adopté à l'unanimité avec la réserve que l'avenir et les intérêts des pôles ruraux ne sont pas pris suffisamment en compte dans le projet.

6. Rénovation du groupe scolaire

Avant-Projet Définitif

Le chiffrage définitif du projet fait apparaître un montant supérieur au budget initial. Afin de ne pas mettre en danger les finances de la commune, le projet a été revu à la baisse. Il reste à charge de la commune la somme de 510000 €.

Plan de financement

Suite à cette augmentation et sans chiffrage clair et précis des subventions, le plan de financement n'est plus en phase avec ce qui avait été décidé précédemment.

Compte tenu de ces nouveaux éléments, il est demandé de reporter le vote à une date ultérieure.

Le report du vote est adopté à l'unanimité.

7. Questions et points divers

La synthèse de la réunion avec les agriculteurs est présentée : Des travaux seront nécessaires pour l'aménagement du chemin de Farbus afin de fluidifier et sécuriser le trafic des camions qui viennent charger les betteraves pendant la campagne.

Un point sur l'avancement du dossier d'amélioration du débit internet grâce à la fibre optique est présenté : La société qui réaliser les travaux de câblage pour l'ensemble du périmètre de l'ancienne région Nord – Pas-de-Calais a été choisie. Pour la commune de Roclincourt, l'amélioration du débit est planifiée pur 2018.

Mutuelle santé : Suite à la présentation des conditions de la mutuelle Just, 7 contrats concernant 10 personnes ont été souscrits.

Le Conseil se termine à 19h40.